

Le standard SASB

Ce référentiel a été lancé en 2011, devenant l'une des premières normes mondiales dédiées au reporting développement durable. Initié par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), il vise à aider les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations à comprendre et à communiquer leurs impacts sur des questions telles que le changement climatique, les droits de l'homme et la corruption. Aujourd'hui, le cadre de reporting du SASB contribue à améliorer l'efficacité des marchés de capitaux en favorisant une divulgation de haute qualité d'informations importantes sur le développement durable qui répondent aux besoins des investisseurs.

Notre engagement

L'Oréal s'est engagé de longue date à communiquer sa performance extra-financière. Ainsi, nos réponses passées aux normes SASB se trouvent dans les anciens Documents d'Enregistrement Universel. Pour faciliter l'accès de nos parties prenantes aux rapports, nous avons décidé de partager notre réponse au cadre sous la forme d'un document autonome.

Thème	Mesure	Informations du Groupe	Code
Gestion de l'eau	(1) total d'eau prélevée (2) total d'eau consommée pourcentage de chaque provenant de régions à stress hydrique élevé ou extrêmement élevé	Total d'eau prélevée : 2 068 608 m ³ - usines % provenant de régions à stress hydrique : 33 % Total d'eau consommée : 1 048 245 m ³ % provenant de régions à stress hydrique 32 % Cf p. 178-179 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-140a.1
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	L'Oréal s'est fixé une grande ambition de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources naturelles dans l'exercice global de son activité. Le Groupe a la volonté de préserver la ressource en eau tout au long de sa chaîne de valeur, sur ses sites opérés mais en engageant également son écosystème à ses engagements. Voir les paragraphes suivants : p. 153, 178-179, 189-190 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-140a.2
Performance des produits en matière d'environnement, de santé et de sécurité	Chiffre d'affaires lié à des produits contenant des substances REACH extrêmement préoccupantes (SVHC)	L'Oréal a développé une analyse détaillée des risques sécurité et santé. Il est à noter que les mêmes exigences de sécurité sont en vigueur partout dans le monde afin d'assurer une même qualité.	CG-HP-250a.1
	Chiffre d'affaires lié à des produits contenant des substances présentes sur la California DTSC Candidate Chemicals List	Voir les paragraphes suivants : p. 152, 154, 198 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-250a.2
	Discussion sur le processus visant à identifier et gérer les matériaux émergents et produits chimiques préoccupants		CG-HP-250a.3
	Chiffre d'affaires lié à des produits conçus selon les principes de la chimie verte	49 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil environnemental amélioré grâce à une nouvelle formule dont l'empreinte environnementale a été réduite. 97 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil environnemental amélioré. Voir le paragraphe suivant : p. 198 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-250a.4

Gestion du cycle de vie du packaging	(1) Poids total des emballages (2) pourcentage d'emballages composés de matières recyclées et/ou renouvelables et (3) pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables et/ou compostables	La gestion du cycle de vie du packaging est un élément central de la politique environnementale du Groupe. En 2021, les données sont les suivantes : 1) Le poids total des emballages plastiques est 172 158 tonnes. 2) 26 % des matériaux d'emballage plastiques sont d'origine recyclée ou biosourcée. 3) 38 % des emballages plastiques sont rechargeables, recyclables, réutilisables et/ou compostables. Voir p. 196 - 197 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-410a.1
	Discussion sur les stratégies de réduction des répercussions environnementales des emballages au cours de leur cycle de vie	Afin d'appréhender au mieux l'impact sur l'environnement des emballages, L'Oréal a recours depuis 2017 à l'outil SPOT. Il permet de calculer l'empreinte environnementale et sociale complète d'un produit conformément à la recommandation de la Commission européenne (<i>Product Environmental Footprint</i>). Voir les paragraphes suivants : p.182, 196-197 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-410a.2
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement en huile de palme	Quantité d'huile de palme et dérivés Pourcentage certifié par les chaînes d'approvisionnement de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) comme (a) Identité préservée, (b) Ségrégation, (c) <i>Mass Balance</i> , ou (d) <i>Book & Claim</i>	En 2022, L'Oréal a consommé 284 tonnes d'huile de palme. 100 % des approvisionnements en huile de palme sont certifiés durables par la RSPO depuis 2010, et en dérivés d'huile de palme ou de palmiste depuis 2012 Segregated : 100 %. Le Groupe atteint 99 % de RSPO Mass balance. 1 % est couvert par le Book & Claim. Voir p. 192-195 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-430a.1
Mesure de l'activité	Unité de produits vendus, poids total de produits vendus	Le Groupe ne communique pas sur cet indicateur.	CG-HP-000.A
	Nombre d'usines	L'Oréal compte 38 usines réparties dans le monde entier. Voir p.32 du Document d'Enregistrement Universel 2022	CG-HP-000.B